

LE DEFIL DES INEGALITES: DES CHANGEMENTS S'IMPOSENT

Document de référence pour le colloque intitulé
*Inégalité des revenus, institutions du marché du travail
et pouvoir des travailleurs,*
10-13 Décembre 2013, Genève

Copyright © Organisation internationale du Travail 2013
Première édition 2013

Les publications du Bureau international du Travail jouissent de la protection du droit d'auteur en vertu du protocole n° 2, annexe à la Convention universelle pour la protection du droit d'auteur. Toutefois, de courts passages pourront être reproduits sans autorisation, à la condition que leur source soit dûment mentionnée. Toute demande d'autorisation de reproduction ou de traduction devra être envoyée à l'adresse suivante: Publications du BIT (Droits et licences), Bureau international du Travail, CH-1211 Genève 22, Suisse, ou par courriel: pubdroit@ilo.org. Ces demandes seront toujours les bienvenues.

Bibliothèques, institutions et autres utilisateurs enregistrés auprès d'un organisme de gestion des droits de reproduction ne peuvent faire des copies qu'en accord avec les conditions et droits qui leur ont été octroyés. Visitez le site www.ifrro.org afin de trouver l'organisme responsable de la gestion des droits de reproduction dans votre pays.

Données de catalogage du BIT

Le défi des inégalités: des changements s'imposent
ISBN 978-92-2-228249-4 (print), ISBN 978-92-2-228250-0 (web pdf)

Egalement disponible en anglais: *The Challenge of Inequality: Time for Change* (ISBN 978-92-2-128249-5 (print), 978-92-2-128250-1 (web pdf), Genève, 2013, et en espagnol: *El reto de la desigualdad: Es hora de cambiar* (ISBN 978-92-2-328249-3 (print), 978-92-2-328250-9 (web pdf), Genève, 2013.

Les désignations utilisées dans les publications du BIT, qui sont conformes à la pratique des Nations Unies, et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Bureau international du Travail aucune prise de position quant au statut juridique de tel ou tel pays, zone ou territoire, ou de ses autorités, ni quant au tracé de ses frontières.

Les articles, études et autres textes signés n'engagent que leurs auteurs et leur publication ne signifie pas que le Bureau international du Travail souscrit aux opinions qui y sont exprimées.

La mention ou la non-mention de telle ou telle entreprise ou de tel ou tel produit ou procédé commercial n'implique de la part du Bureau international du Travail aucune appréciation favorable ou défavorable.

Les publications et les produits électroniques du Bureau international du Travail peuvent être obtenus dans les principales librairies ou auprès des bureaux locaux du BIT. On peut aussi se les procurer directement, de même qu'un catalogue ou une liste des nouvelles publications, à l'adresse suivante: Publications du BIT, Bureau international du Travail, CH-1211 Genève 22, Suisse, ou par courriel: pubvente@ilo.org.

Visitez notre site Web: www.ilo.org/publns.

Imprimé en l'Italie

Auteurs: Frank Hoffer, Pierre Laliberté, Tandiwe Gross

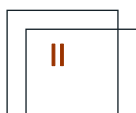


TABLE DES MATIERES

PREFACE	1
RESUME	2
1. DES GAGNANTS TROP GOURMANDS, DES PERDANTS TROP NOMBREUX	3
2. LES FACTEURS DE L'INEGALITE	4
3. QUE DISENT LES FAITS SUR L'INEGALITE?	5
3.1 L'inégalité entre nations	7
3.2 L'inégalité à l'intérieur des nations	7
3.3 L'inégalité entre hommes et femmes	10
3.4 Les minorités, les migrants et l'inégalité	10
4. L'INEGALITE A-T-ELLE UNE UTILITE DANS LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE?	11
5. L'INEGALITE ET LES RISQUES SOCIAUX ET ECONOMIQUES	12
6. UN TOURNANT DANS LE DEBAT SUR L'INEGALITE	16
7. LA VOIE A SUIVRE: UTILISER LES MOYENS D'ACTION EXISTANTS ET CONQUERIR DE NOUVELLES MARGES DE MANOEUVRE	18
7.1 Des mesures pour faire progresser plus rapidement les revenus les plus faibles	19
7.2 Des mesures pour limiter la croissance des hauts revenus	20
7.3 Des mesures pour renforcer et élargir la catégorie des revenus moyens	21
8. DES PROPOSITIONS DE MESURES AUX SOLUTIONS	23
BIBLIOGRAPHIE	25

LISTE DES FIGURES

Figure 1.	Inégalité internationale et mondiale (1952-2011)	6
Figure 2.	Comparaison du coefficient de Gini mondial et des coefficients de Gini de certains pays	6
Figure 3.	Tendances de la croissance des salaires moyens et de la productivité du travail dans les économies développées (1999-2011)	8
Figure 4.	Homogénéité du centre contre hétérogénéité des extrémités dans 132 pays (2005)	9
Figure 5.	Les sociétés plus inégalitaires ont plus de problèmes sanitaires et sociaux	12



PREFACE

L'une des réussites les plus incontestables de l'histoire du mouvement ouvrier est sans aucun doute son rôle dans la réduction des inégalités. Tout au long du XXe siècle, les syndicats ont été les principaux architectes de la démocratie au travail et de l'État providence en fédérant des travailleurs de plus en plus nombreux dans le cadre de conventions collectives et en mobilisant leurs adhérents pour améliorer les conditions de travail et la protection sociale. Il ne serait pas présomptueux d'affirmer que l'action syndicale a fait émerger ce que l'on a par la suite désigné comme "la classe moyenne". À ce jour encore, la force de l'État providence et l'égalité dans nos sociétés restent étroitement liées à la force du mouvement syndical.

L'histoire a pris un tournant décisif dans les années 1980 qui ont préparé le terrain pour que s'amorce un lent démantèlement des acquis institutionnels qui avaient permis de réduire considérablement les inégalités. Ces institutions qui avaient amélioré la vie de la plupart des travailleurs ont soudain été condamnées parce que, soi-disant, elles n'incitaient pas à travailler et à entreprendre et qu'elles étaient trop coûteuses. Autrement dit, l'égalité était une idée séduisante, mais elle n'était pas bonne pour le développement économique. Avec le recul, on est frappé de voir à quel point l'idée qu'il fallait choisir entre égalité et développement s'est imposée, sans peine, dans la pensée dominante. L'instauration d'un nouvel ordre économique mondial par la libéralisation des flux financiers et des échanges commerciaux, par la succession des programmes d'ajustement structurel et par la mondialisation des chaînes d'approvisionnement a, par ailleurs, affaibli la capacité des organisations de travailleurs et des gouvernements de tenir leurs promesses de sécurité économique et sociale. En fait, plus le néolibéralisme gagnait du terrain, plus il semblait difficile de s'écarter des politiques s'accommodant de la montée des inégalités.

La crise financière de 2008 a mis au jour certains des dysfonctionnements les plus criants dans cet édifice. Tandis que les principaux responsables d'une crise qui a coûté des milliards de dollars et a failli précipiter la planète entière dans la dépression n'ont pas perdu un centime, des millions de personnes ont été frappées par le chômage et la précarité. Le lourd tribut payé pour l'expérience néolibérale en termes d'inégalité et d'insécurité est alors apparu aux yeux de tous. Fort heureusement, nombreux sont ceux qui ont depuis lors changé de discours: ce n'est plus de la croissance seule que nous avons besoin, mais d'une croissance "inclusive". Cependant, si l'objectif a changé en surface, les politiques, pour l'essentiel, restent les mêmes. Il est évident que le changement ne s'opérera pas sans que les syndicats et les autres groupes de la société civile fassent sérieusement pression pour cela. Le colloque d'ACTRAV, cette année, aura pour but de mener une réflexion sur les racines de cette montée des inégalités et ce qui peut être fait pour y remédier. Le présent document de référence ne prétend pas être une déclaration finale sur le sujet, mais une base de travail proposée en toute modestie. Notre espoir est que ce colloque nous permettra d'avoir des échanges francs et directs sur l'état actuel des choses et de nous remettre mutuellement en question sur les possibilités de faire changer les choses avec les moyens existants ou des moyens nouveaux. La cause que nous servons ne mérite pas moins.

Maria Helena André (Directrice, Bureau des activités pour les travailleurs, BIT)

RESUME

Le présent rapport s'attaque à l'un des plus vastes défis de notre temps: l'inégalité. L'idée y est soutenue que l'inégalité n'est pas un phénomène irrévocable mais un choix politique activement défendu par le passé. La libéralisation des échanges et des marchés de capitaux a imposé le diktat de la compétitivité cependant que les politiques en matière budgétaire et monétaire et dans le domaine du travail affaiblissaient la position des travailleurs et renforçaient celle du capital transnational, en particulier dans le secteur financier. Avec le rétrécissement du champ des politiques redistributives, les inégalités se sont accrues à l'échelle mondiale et à l'intérieur de la plupart des pays. Dans beaucoup de pays, la croissance économique profite principalement à ceux qui se trouvent au sommet de la pyramide des revenus, tandis que la majorité n'en retire pratiquement rien en raison de la modération salariale généralisée. Dans ces circonstances, les femmes, les minorités et les migrants sont particulièrement laissés pour compte.

Une étude a récemment montré que de fortes inégalités ont un impact négatif constant sur des indicateurs de la qualité de vie tels que l'espérance de vie, l'alphabétisme, la mortalité infantile, les homicides, la maladie mentale et la mobilité sociale. Le présent rapport montre en outre que les inégalités menacent d'autres aspects de la condition humaine tels que la démocratie, la sécurité publique, la stabilité sociale et les conditions économiques et environnementales durables. Après l'exposé et la critique du discours néolibéral en faveur de l'inégalité, le rapport présente trois politiques possibles permettant une plus grande égalité. Pour accroître la part des revenus détenue par les 40 pour cent de la population les moins fortunés, des aspects tels que la liberté d'association, le salaire minimum, les socles de protection sociale et les services publics universels revêtent une importance primordiale. Pour plafonner l'augmentation des revenus des catégories supérieures, il faut recourir à des mesures telles que la progressivité des impôts, la réglementation du secteur financier, le plafonnement des rémunérations des dirigeants et l'augmentation automatique de l'imposition marginale, ainsi que la fermeture des paradis fiscaux. Enfin, la catégorie médiane de revenus doit être renforcée par une plus grande sécurité de l'emploi et la réduction des emplois précaires, l'extension de la négociation collective, le renforcement de marchés publics responsables, la création de systèmes de sécurité sociale étendus, l'encouragement de la démocratie économique, le développement de services publics de qualité et la lutte contre la ségrégation dans le logement.

Les domaines traditionnellement au cœur de l'activité syndicale – les institutions du marché du travail et les politiques sociales – sont essentiels pour améliorer l'égalité. Mais il faut aussi avoir un haut niveau constant d'investissements publics et de services publics universels, ainsi qu'une action des pouvoirs publics pour contrecarrer le pouvoir du secteur financier et des sociétés multinationales et lutter contre la fraude et l'évasion fiscale généralisées. Bien que les opinions publiques soient largement favorables à l'amélioration des systèmes de sécurité sociale, à des services publics de qualité et à une législation de protection du

travail, de nombreux gouvernements se servent de la crise économique mondiale comme prétexte pour attaquer ces institutions avec une vigueur accrue. La tâche énorme qui incombera donc au mouvement syndical sera de faire passer dans des pressions politiques réelles les aspirations de la population à plus d'égalité en créant une alliance entre la catégorie médiane des revenus et les 40 pour cent les moins fortunés contre les 10 pour cent ayant les plus hauts revenus et dont la part a augmenté dans pratiquement toutes les sociétés. Si les syndicats, défenseurs traditionnels de la justice sociale, réussissent à constituer des alliances en dehors de leurs milieux classiques de recrutement - les ouvriers qualifiés de sexe masculin - ils peuvent reconquérir un espace politique dont ils ont cruellement besoin, même dans les conditions difficiles imposées par la mondialisation. Ce colloque nous donnera une occasion de débattre des idées, des expériences et des stratégies permettant de rendre les sociétés plus équitables et plus inclusives.

1. DES GAGNANTS TROP GOURMANDS, DES PERDANTS TROP NOMBREUX

Lutter contre la pauvreté n'est pas un acte de charité, c'est un acte de justice. La pauvreté n'est pas plus un état naturel que ne le sont l'esclavage ou l'apartheid. C'est une condition créée par l'être humain qui peut être dépassée et éradiquée par l'être humain. (Nelson Mandela)

L'inégalité n'est pas un fait nouveau. Seuls changent selon les époques les arguments pour la justifier et son caractère plus ou moins prononcé. Dans la Grèce antique, de grands philosophes comme Aristote voyaient dans l'esclavage le fondement économique indispensable pour une démocratie d'élite; en Inde le système des castes garantissait les privilèges de l'élite en créant des barrières insurmontables entre les groupes sociaux; et en Europe, le féodalisme rendait toute ascension sociale pratiquement impossible. Le colonialisme a réintroduit l'esclavage sur une base raciale en tant que "fardeau de l'homme blanc", et après des millénaires de patriarcat, la révolution féministe du vingtième siècle a mis en cause l'inégalité "naturelle" entre les hommes et les femmes. Toute société a une religion, une idéologie ou un "discours" dominant qui légitime les inégalités existantes. Que ce soit la volonté de Dieu, l'ordre naturel, la tradition, l'héritage, le fonctionnement du système ou la méritocratie qui serve à légitimer l'inégalité n'est pas une question de bien ou de mal, mais de croyance. Les discours de légitimation sont d'autant plus efficaces que les pauvres reconnaissent que l'inégalité est bonne pour eux et que les riches ne doutent pas qu'ils méritent d'être au sommet.

Du point de vue de la morale, la situation actuelle est indéfendable: plus de 840 millions de personnes souffrent de la faim (FAO 2013), des centaines de millions meurent du manque de prestations sanitaires (OMS 2013) et même dans les sociétés riches, entre 15 et 20 pour cent des enfants grandissent dans la pauvreté

(UNICEF 2007). Chaque jour dans le monde 19 000 enfants de moins de 5 ans meurent de maladies évitables liées à la pauvreté (UNICEF 2011), cependant que les 8 pour cent les plus riches de la population s'approprient la moitié des revenus mondiaux et que les 92 pour cent restants de la population mondiale se partagent l'autre moitié (Milanovic 2012, p.8). Pourtant, le désir d'égalité et d'équité remonte aussi loin que l'inégalité. Tout au long de l'histoire, les gens se sont élevés, ont manifesté, protesté, voté et lutté contre l'injustice sociale et les inégalités insupportables.

2. LES FACTEURS DE L'INEGALITE

Les plus hauts revenus ont explosé avec la mondialisation effrénée et les sociétés ont perdu de leur capacité de rendre ces revenus plus équitables par des politiques redistributives. Dans la plupart des pays, la croissance des salaires n'a pas suivi celle de la productivité au point que même lorsque les salaires ont progressé, leur part dans le Produit intérieur brut (PIB) a diminué.

Les forces sous-jacentes qui expliquent cette situation comprennent un ensemble d'orientations prises dans les domaines du commerce, des marchés de capitaux, des politiques budgétaires et monétaires et du marché du travail dont les effets se sont additionnés. Cela a affaibli la position de négociation des travailleurs sur le plan individuel et collectif, amoindri la capacité des pouvoirs publics de taxer le capital et entraîné un glissement des profits de l'économie réelle vers le secteur financier.

La mobilité des capitaux et l'apparition d'une myriade de nouveaux instruments financiers sont des leviers puissants pour exiger des concessions de la part des travailleurs et des pouvoirs publics, et ont réussi à faire flamber les taux de profit dans le secteur financier, qui a ainsi accumulé 40 pour cent de l'ensemble des bénéfices des sociétés aux États-Unis (Stiglitz 2012). La part croissante des bénéfices absorbés par le secteur financier a entraîné une diminution de l'investissement réel malgré des niveaux de rentabilité globale jusque-là jamais atteints. Cet état de choses n'est pas fortuit, il résulte de 30 ans de pressions exercées sur les pouvoirs publics pour libérer le capital des règles et réglementations établies par les États nations. Le pouvoir structurel et politique grandissant des marchés de capitaux insuffisamment réglementés a fait pencher la balance du côté d'un démantèlement de la réglementation des marchés du travail qui protège les travailleurs et favorise leur représentation et la négociation collectives. C'est ainsi que se sont multipliés les emplois précaires et mal payés qui ont fait baisser la part des salaires tout en creusant les inégalités au sein de la classe ouvrière (ACTRAV 2011).

Toutefois, si les pressions s'exercent partout dans le monde, les différences d'un pays à l'autre restent importantes. Des sociétés ayant le même revenu par habitant et des niveaux d'inégalité très contrastés présentent une compétitivité comparable dans l'économie mondialisée. De même, des pays dans lesquels les

inégalités sont moins marquées réussissent mieux à réduire la pauvreté grâce à la croissance. Une étude récente montre que, *"en général, des niveaux d'inégalité élevés au départ rendent la croissance moins apte à réduire la pauvreté et que l'accroissement des inégalités augmente directement la pauvreté à partir d'un certain pourcentage de croissance"*(Fosu 2011).

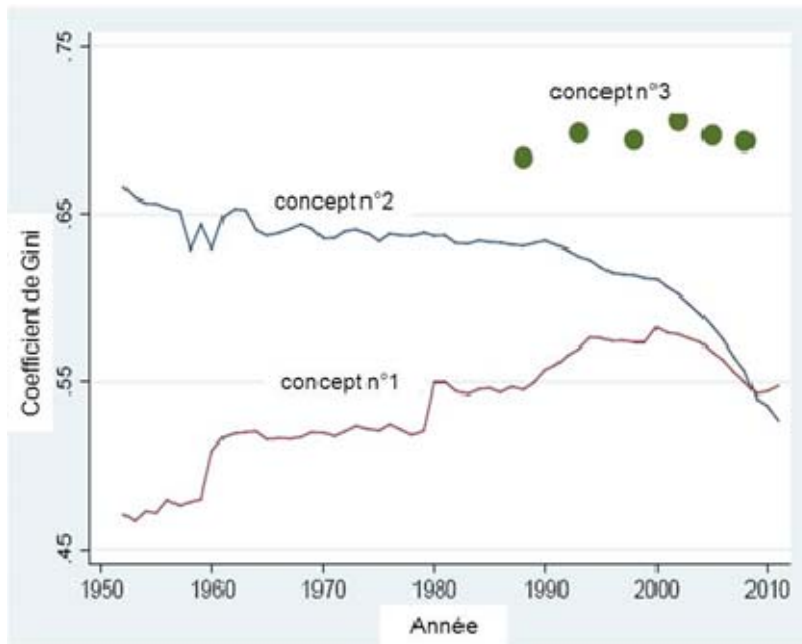
Dans la mondialisation actuelle, il existe des alternatives à la montée des inégalités, comme le montrent les exemples de plusieurs pays comme le Brésil, l'Uruguay ou la France. Les fortes inégalités ne sont pas une nécessité fonctionnelle, mais un choix politique. Cet état de choses peut et doit changer si nous voulons vivre dans un monde durable sur le plan social, économique et environnemental.

Le présent rapport n'entend pas énoncer des conclusions définitives sur la question de l'inégalité, mais cherche à amorcer un débat vraiment nécessaire entre syndicalistes sur l'état des choses et ce qu'il convient de faire à ce sujet. Le rapport comprend cinq parties. La première présente des faits et des tendances concernant l'inégalité. La deuxième explore l'impact des inégalités sur les sociétés. La troisième partie analyse les arguments souvent avancés pour défendre les inégalités créées par le marché, et la quatrième étudie les politiques pouvant mener à plus d'égalité. Le rapport se conclut en posant la question des alliances stratégiques et du rôle que peuvent jouer les syndicats pour accélérer le changement social vers une plus grande équité.

3. QUE DISENT LES FAITS SUR L'INEGALITE?

La plupart des syndicalistes pourraient s'en étonner, mais dans certains milieux économiques, la question de savoir si l'inégalité économique dans le monde a augmenté ou diminué au cours des dernières décennies est loin de faire l'unanimité. Branco Milanovic (2012), de la Banque mondiale, montre que la réponse dépend en grande partie de la méthode de mesure employée. Si l'on compare les différences entre les revenus moyens des pays, l'inégalité s'est accrue (concept n°1). Si l'on considère l'inégalité entre le revenu moyen des pays pondéré en fonction de la population (concept n°2), l'inégalité a diminué. Enfin, si l'on mesure l'inégalité entre les ménages sur l'ensemble de la population mondiale (concept n°3), on observe le degré d'inégalité le plus fort (montré par le coefficient de Gini) des trois méthodes, mais avec un léger repli par rapport au record historique atteint ces dernières années. En d'autres termes, la croissance économique de la Chine et de l'Inde, qui, ensemble, représentent 40 pour cent de la population mondiale, fait que l'inégalité globale entre les pays pondérée par la démographie a légèrement diminué. Cependant, comme les inégalités se sont sensiblement creusées au sein de la plupart des pays, l'inégalité mondiale entre les ménages demeure extrêmement forte.

Figure 1. Inégalité internationale et mondiale (1952-2011)

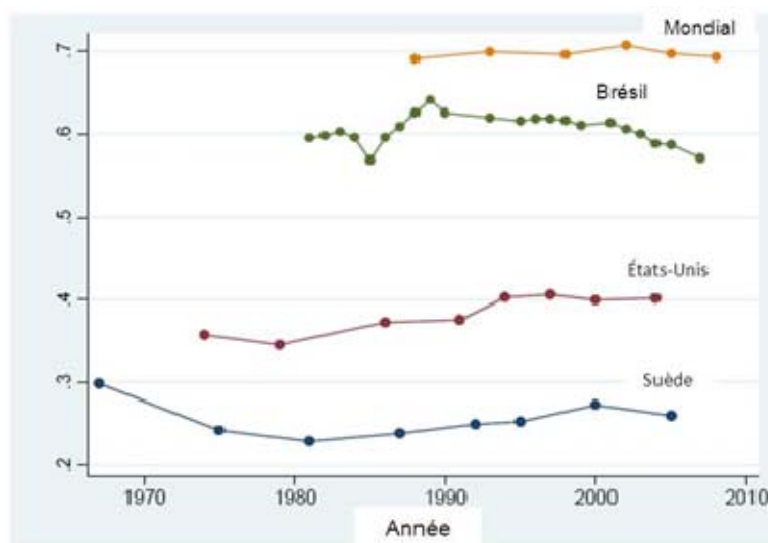


Source: Milanovic (2012, p. 6); traduction par ACTRAV.

Note: L'indice de Gini mesure l'écart, par rapport à une distribution parfaitement égale, de la répartition des revenus entre les individus ou les ménages d'une économie. Pour une valeur faible, le coefficient de Gini indique une répartition plutôt égale, le zéro correspondant à l'égalité complète. Plus la valeur du coefficient augmente, plus la répartition est inégale, le chiffre 1 correspondant à l'inégalité complète.

Comme on le voit sur la figure 2, l'inégalité mondiale est même supérieure à l'inégalité dans les États nations les plus inégalitaires. La réalité risque d'être encore plus extrême puisque l'on ne dispose que de données limitées pour beaucoup des pays les plus pauvres du monde.

Figure 2. Comparaison du coefficient de Gini mondial et des coefficients de Gini de certains pays



Source: Milanovic (2012, p. 9); traduction par ACTRAV.

Dans l'ensemble, les revenus ont augmenté à l'échelle mondiale au cours des dernières décennies, mais les inégalités s'étant accrues en parallèle, cette augmentation n'a pas profité à tous. Malgré les taux de croissance impressionnants observés dans certains pays émergents, nous vivons dans un monde où les trois-quarts les plus pauvres de la population mondiale se partagent 20 pour cent des revenus totaux, c'est-à-dire juste autant que la fraction de 1,7 pour cent la plus riche de la population (Milanovic 2012).

La richesse est répartie encore plus inégalement que les revenus: 0,6 pour cent de la population mondiale possède 40 pour cent de la richesse mondiale, et à l'autre extrémité, 70 pour cent en détiennent 3,3 pour cent (O'Sullivan et Kersley 2012).

3.1 L'inégalité entre nations

Dans les États nations, les politiques atténuent plus ou moins les inégalités créées par les forces du marché. Au niveau mondial, l'inégalité croît du fait de l'absence de politiques visant à réduire les effets inégalitaires cumulés d'une économie dominée par de puissantes sociétés multinationales et par un système commercial et financier conçu par les groupes de pression les plus influents des grandes puissances. Les politiques de redistribution entre nations sont largement absentes au niveau international. L'aide publique au développement a été limitée et une part importante retourne vers les pays riches par le biais des contrats et des rémunérations des consultants. Le fait que les gouvernements ne contribuent pas à la justice sociale mondiale leur est rarement reproché lors des élections nationales, mais l'électorat tend à récompenser les gains de compétitivité sur la scène internationale. La compétitivité étant une notion relative, ce que gagne un pays est perdu pour l'autre. Cela conduit à une situation absurde dans laquelle les travailleurs des pays "gagnants" et "perdants" ne se partagent plus les gains de productivité puisque l'on soutient que ceux-ci doivent être transférés au capital pour améliorer encore la compétitivité.

3.2 L'inégalité à l'intérieur des nations

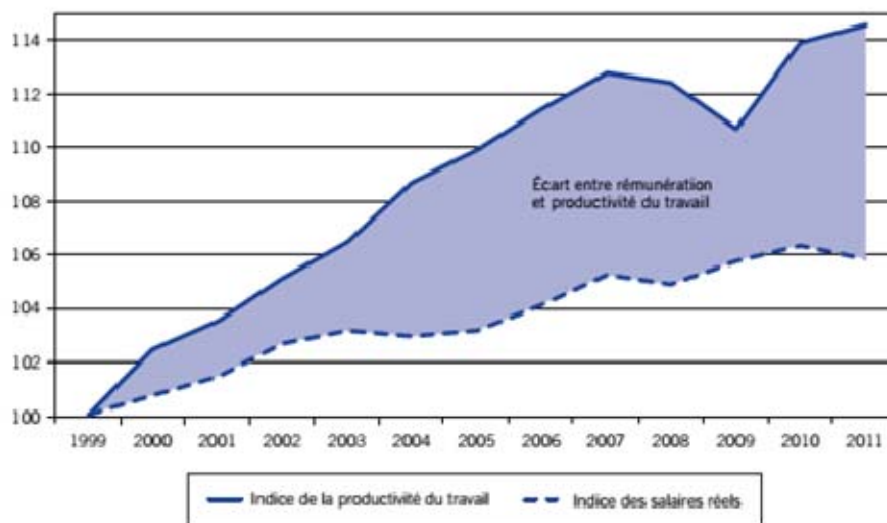
Avec le démantèlement, au cours des dernières décennies, des contrôles imposés par la réglementation, notamment aux marchés financiers mondiaux, un transfert de pouvoir s'est opéré des gouvernements nationaux démocratiquement élus et des organisations démocratiques nationales telles que les syndicats vers les banques multinationales, les fonds spéculatifs, les sociétés multinationales et quelques États puissants. Ce transfert a permis à ceux qui se trouvaient au sommet de la hiérarchie des revenus d'accaparer la majeure partie de la croissance des revenus.

Parmi les pays industrialisés, c'est aux États-Unis que la situation est la plus extrême: la part des revenus des 10 pour cent les plus riches a augmenté de 17 points de pourcentage en 40 ans (Atkinson *et al.* 2011, p. 6). À la pointe de la pyramide des revenus, la concentration est encore plus spectaculaire: la part des revenus détenue par 0,1 pour cent de la population américaine a augmenté de 8 points de pourcentage depuis 1970 et atteint maintenant 12 pour cent du revenu national (Atkinson *et al.* 2011, p. 8). Les plus-values et les rémunérations ont

largement contribué à cette augmentation. Les dirigeants du secteur financier ont été récompensés par des rémunérations vertigineuses d'avoir fabriqué des bulles financières qui ont produit d'énormes plus-values, avant d'éclater.

Pendant ce temps, les salaires ont relativement peu progressé. Les gains de productivité qui avaient entraîné des hausses des salaires réels pendant une la période d'après-guerre ne sont plus répartis équitablement entre le capital et les travailleurs.

Figure 3. Tendances de la croissance des salaires moyens et de la productivité du travail dans les économies développées (1999-2011)



Source: BIT (2013, p. 51); traduction par ACTRAV.

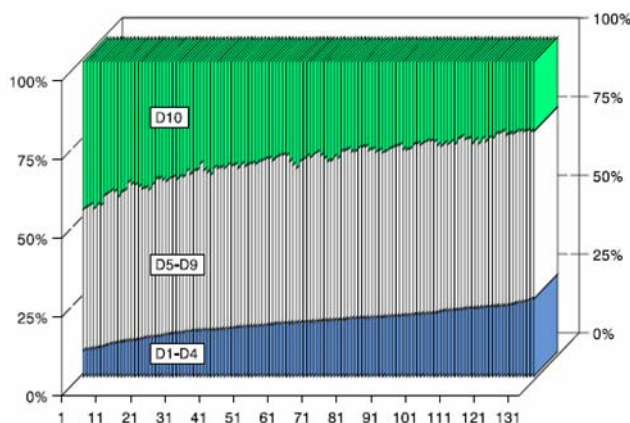
La dissociation entre croissance des salaires et croissance de la productivité s'est produite aussi bien dans les pays en développement que dans les pays développés, avec la diminution de la part du travail dans les revenus de nombreux pays. Toutefois, dans les pays en développement à forte croissance, les travailleurs ont connu une progression des salaires réels (BIT 2013) alors que, dans les pays industrialisés, les salaires de beaucoup de travailleurs n'ont pas évolué ou seulement à la baisse pendant de nombreuses années (BIT 2013).

Outre que la part globale des salaires dans le PIB diminue, les inégalités entre salariés augmentent. La réduction du champ de négociation collective et le développement de l'emploi informel et précaire expliquent dans une large mesure ces disparités croissantes des salaires dans la population active (Herr et Ruoff 2013, p. 4).

Dans la plupart des sociétés, l'enrichissement des 10 pour cent les plus riches semble se faire au détriment des 40 pour cent de la base. Selon une étude comparative portant sur 132 pays (Palma 2011, p. 22), les 5^e à 9^e déciles captent généralement environ 60 pour cent des revenus nationaux. Si les très riches arrivent à se tailler une part plus large du gâteau, ce serait donc au détriment des

40 pour cent de la base. Cela soulève alors une question politique d'importance, celle de savoir si la classe moyenne fait alliance avec le sommet contre les pauvres en réduisant l'État providence et prônant un secteur de bas salaires peu protégé, ou si elle s'allie avec les pauvres pour relever la fiscalité afin d'étendre le régime de protection sociale et les services publics, d'instaurer une fiscalité progressive plus forte et garantir un salaire assurant le minimum vital à tous les travailleurs.

Figure 4. Homogénéité du centre contre hétérogénéité des extrémités dans 132 pays (2005)



Source: Palma (2011, p.22).

Les politiques de libéralisation qui ont modifié le rapport de forces structurel en faveur du capital et les mesures visant sans ambages à affaiblir le mouvement syndical ont accru les inégalités dans de nombreux pays, même dans ceux comme la Suède et la Finlande où les inégalités avaient toujours été peu marquées. (OCDE 2013).

Il serait cependant simpliste de prétendre que la marge de manœuvre nationale ne permet plus de changer les choses. Si l'on considère les pays industrialisés, par exemple, Piketty et Saez (2012, p. 3-4) soutiennent que les politiques de redistribution fournissent peut-être une meilleure explication pour la montée des inégalités que des facteurs tels que les forces structurelles de la mondialisation ou les décalages de qualification :

"Pour nous, le fait que des pays ayant connu à peu près la même évolution sur le plan technologique et celui de la productivité se retrouvent avec des schémas d'inégalité des revenus aussi différents, surtout en ce qui concerne le sommet de l'échelle, plaide en faveur de l'idée que les différences au niveau des institutions et des politiques ont joué un rôle déterminant dans ces transformations. Les explications purement techniques fondées exclusivement sur l'offre et la demande de qualifications ne semblent pas suffisantes pour rendre compte de telles divergences. Les changements dans les politiques fiscales – qui, en effet, varient considérablement d'un pays à l'autre – semblent offrir des réponses plus prometteuses."

3.3 L'inégalité entre hommes et femmes

Dans la section précédente, l'accent était mis sur l'inégalité économique mesurée par les revenus des ménages. Il existe, à l'évidence, d'autres formes importantes d'inégalité. Dans la plupart des emplois et dans la plupart des ménages, les femmes gagnent moins que les hommes. Même si des progrès ont été accomplis ces dernières années en ce qui concerne les taux d'accès à l'enseignement et à l'emploi, des écarts de salaire entre hommes et femmes persistent dans toutes les régions du monde. En Europe occidentale, par exemple, les femmes gagnent autour de 80 pour cent du salaire des hommes, et en Amérique du Sud et Amérique centrale ainsi qu'en Asie, les salaires tournent autour de 60 pour cent de ceux des hommes (Perinelli et Baker 2011, p. 8).

Comprimer les revenus au bas de l'échelle par le biais d'un salaire minimum et des socles de protection sociale donnerait aux femmes un avantage non proportionnel et contribuerait à combler l'écart de rémunération puisque les femmes sont plus nombreuses que les hommes à travailler dans l'économie informelle et à occuper des emplois peu rémunérés. Comprimer les revenus au haut de l'échelle par une fiscalité progressive et forte réduirait aussi les écarts de salaire entre hommes et femmes puisque ceux qui gagnent le plus sont presque exclusivement des hommes.

S'il est important, en soi, de combler cet écart, cela ne réduira pas nécessairement l'inégalité globale de la société puisque, dans les familles, les membres sont souvent issus des mêmes strates sociales et que les femmes sont réparties très également dans tout le spectre des revenus (Ortiz et Cummins 2011).

3.4 Les minorités, les migrants et l'inégalité

Le revenu moyen des minorités est, de même, souvent inférieur à la moyenne et celui des travailleurs migrants l'est en tous cas. La manière dont les économies de marché sont organisées détermine le degré d'inégalité de la société et les groupes soumis à des discriminations, souvent contraints d'accepter les emplois les moins payés pour vivre, sont surreprésentés parmi les pauvres. La discrimination à l'encontre de groupes particuliers sur le marché du travail est un fait injustifiable et une violation des droits de la personne, mais on admettra que s'attaquer au problème de la discrimination, bien que ce soit une nécessité, ne suffira pas pour résoudre le problème de l'inégalité.

4. L'INEGALITE A-T-ELLE UNE UTILITE DANS LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE?

L'argument classiquement avancé par ceux qui défendent l'inégalité est que pourvu que tout le monde puisse monter dans le train de la prospérité, peu importent les inégalités: elles ne seraient qu'un effet secondaire dont il faudrait s'accommoder dans l'intérêt supérieur de la réduction de la pauvreté. Cet argument repose implicitement sur l'hypothèse, au demeurant fautive, que l'inégalité est le prix à payer pour une croissance forte et qu'il faut nécessairement choisir entre la croissance et l'égalité.

Or, d'après une synthèse des études réalisée par la Banque mondiale (2011) concernant l'impact d'une plus grande égalité sur la croissance, la majorité de ces études montrent ou bien une absence d'impact ou encore un impact positif. Cette constatation se vérifie d'autant plus que la distribution de la richesse et les politiques publiques de redistribution sont plus équitables. Dans une publication récente du Fonds monétaire international, on peut lire que: *"... l'attention portée aux inégalités a des retombées importantes pour la croissance à plus long terme. Dans une perspective plus éloignée, la réduction des inégalités et la croissance soutenue sont donc peut-être les deux faces de la même médaille"* (Berg et Ostry 2011, p. 3).

Si une distribution plus équitable des revenus influe positivement sur la croissance, celle-ci n'améliore pas, par elle-même, la distribution des revenus. Autrement dit, la croissance rapide a permis à beaucoup de sortir de l'*extrême* pauvreté, mais elle ne suffit pas pour réduire la pauvreté *relative*. On a réussi dans une large mesure à réduire l'extrême pauvreté (celle des personnes vivant avec moins de 1,25 dollars E.-U. par jour) dans le monde (Banque mondiale 2012). En termes absolus, la Chine a obtenu des résultats remarquables dans la lutte contre l'extrême pauvreté. Il faut cependant considérer que le nombre de personnes vivant au-dessous du seuil de pauvreté légèrement plus élevé de 2 dollars E.-U. par jour n'a que très peu diminué, passant de 2,59 milliards en 1981 à 2,47 milliards en 2008 (Banque mondiale 2012).

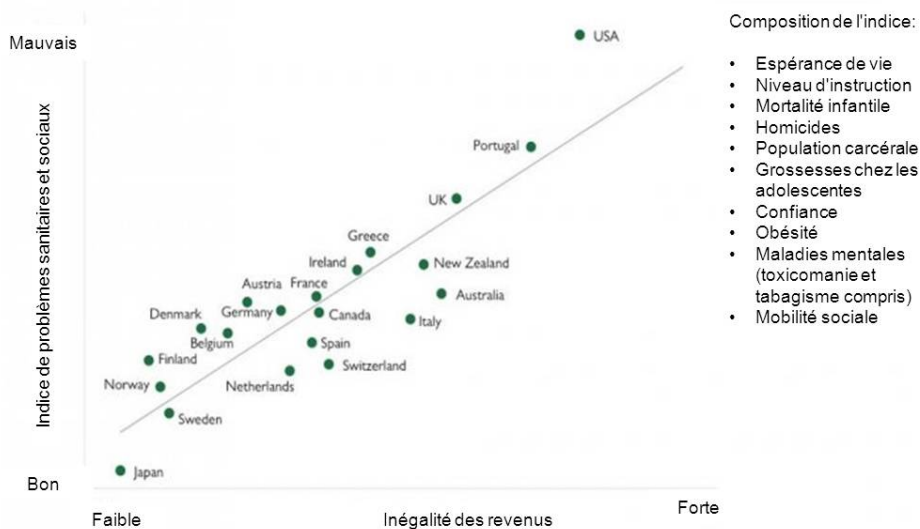
Par ailleurs, si la croissance a permis à plusieurs centaines de millions de personnes de sortir de la pauvreté, les inégalités se sont rapidement développées. Malgré le ralentissement de la croissance économique, les pays qui se sont dotés de meilleures politiques distributives comme le Brésil ont réussi à relever les revenus des pauvres dans les mêmes proportions que la Chine qui a connu des taux de croissance plus forts. La lutte contre l'extrême pauvreté et la faim doivent, certes, être la première priorité des pays pauvres, mais la pauvreté relative demeure un problème quel que soit le niveau de développement. Pour faire une société inclusive, il ne suffit pas de protéger la population de la faim et la malnutrition, il faut aussi donner à tous les habitants la possibilité d'être des membres respectés de la société et de participer à la vie sociale, économique et culturelle.

Étant donné que la pauvreté relative dépend de la répartition des revenus et des écarts de revenu existant dans une société, il est même possible qu'elle augmente alors que la pauvreté absolue diminue. Si le revenu moyen ou médian augmente plus rapidement que le revenu du bas de la pyramide des revenus, la pauvreté relative s'accroît. L'accroissement des inégalités est en fait un facteur de pauvreté relative. L'idée que l'on peut faire abstraction de la montée des inégalités tant qu'elles réduisent la pauvreté n'est donc pas une solution. La réduction de la pauvreté relative doit s'accompagner d'une réduction des inégalités.

5. L'INEGALITE ET LES RISQUES SOCIAUX ET ECONOMIQUES

Dans une étude sur les effets sanitaires et sociaux de l'inégalité, Wilkinson et Pickett (2011) montrent une forte et constante corrélation entre de nombreux aspects sociaux négatifs et l'existence de fortes inégalités. La qualité de vie moyenne dans les sociétés diminue à mesure que les inégalités augmentent, même si le niveau moyen des revenus augmente. De plus, elle ne se dégrade pas seulement pour les pauvres, mais aussi pour les riches. Les personnes fortunées vivant dans des sociétés inégalitaires ont ainsi une espérance de vie plus courte que celles qui vivent dans des sociétés plus équitables.

Figure 5. Les sociétés plus inégalitaires ont plus de problèmes sanitaires et sociaux¹



Source: Wilkinson et Pickett (2010), cités dans *The Equality Trust* (2013); traduction par ACTRAV.

¹ Japan=Japon, Sweden=Suède, Norway=Norvège, Finland=Finlande, Netherlands=Pays-Bas, Switzerland=Suisse, Spain=Espagne, Belgium=Belgique, Denmark=Danemark, Italy=Italie, Germany=Allemagne, Austria=Autriche, Australia=Australie, Irland=Irlande, New Zealand=Nouvelle-Zélande, Greece=Grèce, UK=Royaume-Uni, USA=États-Unis

Outre la détérioration des indicateurs du bien-être social, la montée des inégalités s'accompagne de risques graves pour la démocratie, la sécurité publique, la migration, la stabilité sociale, l'égalité des chances, le développement économique et la protection de l'environnement.

Les risques pour la démocratie

La concentration massive de richesses accroît le risque de corruption des partis, des hommes politiques et des campagnes électorales et conduit à créer un gouvernement *"du 1 pour cent par le 1 pour cent pour le 1 pour cent"* (Stiglitz 2011). Les groupes de réflexion financés par des milliardaires, le contrôle des médias par des fortunes privées et la prolifération des groupes de pression richement dotés par les milieux d'affaires font peser une menace sur la démocratie (Reich 2012). Dans un nombre croissant de pays, les super riches utilisent aussi leur pouvoir financier pour entrer directement dans l'arène politique en créant leur propre parti ou en se présentant aux élections présidentielles.

Les risques pour la sécurité publique

Les sociétés inégalitaires ont une population carcérale en moyenne plus nombreuse (Centre international d'études pénitentiaires 2013); en même temps, elles comptent un nombre croissant de nantis retranchés dans des quartiers d'habitation fermés par des clôtures barbelées qui paient des agents de sécurité privés pour se protéger du reste de la société (El Nasser 2002)². Les espaces publics où les habitants peuvent se mêler, se rencontrer, discuter et confronter leurs points communs et leur diversité disparaissent. Les sociétés inclusives ne se construisent pas sur la ségrégation, les clôtures et la peur.

Les risques pour la migration

L'extrême pauvreté qui sévit dans de nombreux pays et l'écart de richesse abyssal entre pays riches et pays pauvres poussent sans cesse plus de gens à prendre le chemin de la migration. Ainsi naissent des tragédies humaines dont les acteurs sont des êtres humains prêts à traverser des déserts, des océans, des murs et des barrages policiers au péril de leur vie pour fuir la pauvreté absolue et devenir les travailleurs les plus défavorisés du monde miroitant des pays riches.

Les risques pour la stabilité sociale

Il existe une corrélation entre l'agitation sociale, voire les conflits internes d'une part et la part de la richesse totale que les élites s'approprient (Milanovic 2013). La concentration d'argent et de richesses dans les mains d'un très petit nombre accroît le risque d'éclatement social et de conflits internes. *"Un pour cent des plus riches possèdent les plus belles maisons, reçoivent la meilleure éducation, consultent les meilleurs médecins et jouissent des modes de vie les plus agréables, mais ce que l'argent ne leur a pas permis d'avoir, semble-t-il, c'est l'idée que leur sort dépend de la manière dont vivent les autres 99 pour cent. L'histoire*

² Plus de sept millions de ménages, soit environ 6 pour cent de leur nombre total [aux États-Unis], vivent dans des lotissements entourés de murs ou de clôtures (El Nasser 2002).

montre que c'est une chose que le 1 pour cent des plus riches finissent pas apprendre, mais trop tard"(Stiglitz 2011).

Les risques pour l'égalité des chances

La mobilité sociale et des chances pour tous sont indispensables pour qu'une société puisse tirer pleinement parti de la créativité, des capacités intellectuelles et du potentiel de tous ses membres. Exclure *de facto* de l'enseignement de qualité les enfants des pauvres, les filles ou les migrants de seconde génération n'est pas seulement une discrimination inexcusable, mais un gaspillage de perspectives de développement pour la société en général. L'inégalité des revenus se traduit inévitablement par l'inégalité des chances. Lorsque des parents ne peuvent se permettre d'envoyer leurs enfants à l'école ou lorsque les écoles publiques sont si démunies que seuls ceux qui sont en mesure de payer un enseignement privé pour leurs enfants peuvent leur assurer une éducation de qualité, l'inégalité de revenus se transforme en privilèges d'éducation. Plus les situations de départ sont inégales, plus les chances de réussite scolaire deviennent inégales. Il paraît donc très peu probable que l'on puisse venir à bout de l'inégalité et la réduire sensiblement par le système éducatif si cela ne s'accompagne pas de politiques visant à assurer une plus grande égalité des revenus.

Il est significatif, à cet égard, que les États-Unis, qui comptent parmi les pays où les inégalités se sont le plus fortement accrues et qui étaient autrefois le phare de la mobilité sociale, soient devenus l'un des pays industrialisés où il y a le moins de mobilité sociale (Wilkinson and Pickett 2010).

Les risques pour le développement économique

Comme on l'a vu plus haut, rien ne permet de penser que la croissance économique a besoin de l'inégalité pour progresser. D'ailleurs, le taux de croissance économique est en lui-même un piètre indicateur du niveau de développement d'une société. Il est important d'évaluer ce qui s'est accru et qui en a profité. À titre d'exemple, le yacht le plus cher du monde, qui appartient à un homme d'affaires malaisien, a une valeur de 4,6 milliards de dollars E.-U. (Anton 2013). Cette consommation de luxe ressort comme un élément positif dans les statistiques du PIB, mais, du point de vue du développement, c'est un gaspillage de ressources éhonté.

Plus on monte dans l'échelle des revenus, plus la richesse devient une affaire relative. L'argent est alors dépensé pour des biens emblématiques soulignant l'importance et le statut social. La montée des inégalités pousse les riches de plus en plus vers les dépenses somptuaires (cérémonies de mariage et fêtes fastueuses, maisons, avions, bateaux de plaisance, bijoux, etc.) pour se maintenir à l'égal de leurs pairs. Si tout le monde possède un jet privé, voyager en classe affaires devient une chose ordinaire. Une part croissante de la richesse normalement produite dans un pays est dépensée pour une consommation de luxe liée au statut au lieu d'être investie dans le développement.

L'insécurité plus grande qui règne dans les sociétés inégalitaires entraîne par ailleurs un détournement de ressources vers les services de sécurité privé. En Afrique du Sud, les emplois dans les sociétés de sécurité privées ont augmenté de 111 pour cent au cours de la première décennie du XXI^e siècle (Gouvernement d'Afrique du Sud 2012, p. 13). Le secteur de la sécurité privée emploie plus de personnel que l'armée et la police réunies. L'essor de ce secteur de 50 milliards de rands est probablement moins un indicateur de développement économique qu'un signe de la rupture de la paix sociale du fait des inégalités extrêmes et de l'exclusion sociale qui marquent cette société.

Les risques pour l'environnement

Si les inégalités alimentent une consommation ostentatoire, elles auront indubitablement des répercussions en termes d'empreinte écologique. Elles perpétuent ainsi un modèle de consommation qui n'est pas durable.

S'agissant de la crise écologique, il est clair que ses conséquences aggraveront les inégalités mondiales, et ce plus encore à l'avenir si celles-ci ne sont pas jugulées. Tout d'abord, ce sont les pays qui ont le moins contribué aux émissions de gaz à effet de serre qui risquent d'être le plus touchés par les effets de la crise et d'en subir les conséquences dramatiques pour leur économie. Une étude de l'impact de l'ouragan Mitch en Amérique centrale a ainsi montré que les pertes relatives étaient inversement proportionnelles aux revenus des familles (PNUD 2007).

Ensuite, ceux qui sont le plus touchés sont généralement ceux qui ont le moins les moyens de prendre des mesures d'anticipation. La fréquence accrue des phénomènes météorologiques extrêmes se traduit par une augmentation des coûts (150 milliards de dollars E.-U. en 2011), qui, pour les deux-tiers, n'étaient pas couverts par des assurances (Bevere *et al.* 2012).

Les conséquences désastreuses et prévisibles du changement climatique pour les plus vulnérables, qui seront frappés plus que les autres, n'ont pas encore suscité l'adoption de mesures de riposte appropriées. Les mesures d'atténuation telles que les taxes sur le carbone ont, il faut dire, leurs effets propres sur les inégalités.

Il est clair que les moins bien lotis seront vraisemblablement les plus touchés, relativement parlant, par l'augmentation du prix des combustibles fossiles et ses répercussions indirectes sur le prix des denrées de première nécessité. C'est pourquoi il convient de manier avec précaution les mesures de fiscalité écologique et de les employer dans un souci de plus grande équité. S'attaquer aux inégalités est donc la condition préalable à l'élaboration de solutions durables pour les problèmes environnementaux.

6. UN TOURNANT DANS LE DEBAT SUR L'INEGALITE

Alors que la montée des inégalités était, avant 2008, un sujet inexistant, les choses ont changé après la Grande récession et le débat sur les inégalités est devenu inévitable. On le constate dans le fait que des préoccupations liées à l'inégalité s'expriment maintenant dans des institutions telles que l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) ou le Fonds monétaire international (FMI).

Les tenants de l'inégalité ont avancé plusieurs arguments dans ce débat pour défendre l'accroissement des inégalités:

A. L'inégalité n'a pas d'importance tant qu'elle crée de la croissance et permet de sortir de la pauvreté.

Il n'existe aucune preuve que les sociétés inégalitaires ont une croissance plus rapide, et il faut généralement que les taux de croissance soient plus élevés que dans les sociétés plus équitables pour avoir les mêmes effets sur la réduction de la pauvreté. Moralement, on peut soutenir que l'égalité est préférable à une croissance plus forte, et il n'y a aucune raison de défendre l'accroissement des inégalités si, en les réduisant, on parvient à obtenir les mêmes taux de croissance ou des taux supérieurs. En effet, le creusement des inégalités entraîne une baisse de la consommation finale et un affaiblissement de la demande globale, d'une part, et une augmentation de la volatilité des marchés financiers d'autre part. Le fait, qui a été masqué pendant un temps par la consommation alimentée par l'emprunt, est apparu au grand jour lorsque "la musique s'est arrêtée", en 2008.

B. L'inégalité est "juste" parce que, dans une méritocratie fondée sur le marché, il est juste de rétribuer les individus en fonction de ce qu'ils accomplissent, donc inégalement.

La position que l'on occupe sur l'échelle des revenus est souvent le résultat non pas de ce que l'on accomplit mais de facteurs prédéterminés tels que la classe, le pays d'origine, la couleur de peau, le sexe, etc. Ces facteurs confèrent à certains des avantages considérables qui n'ont rien à voir avec l'effort ou le mérite: c'est une manne qui leur échoit. De nos jours, 60 pour cent de l'inégalité est une inégalité entre pays (Milanovic 2012). Dans les sociétés inégalitaires, les obstacles à la mobilité sociale sont plus hauts et le statut social des parents prend une importance déterminante pour la réussite individuelle (Winship 2011). Comme le montrent Jäntti *et al.* (2006), les chances de se retrouver au bas de l'échelle des revenus sont d'autant plus grandes que l'on a des parents qui se trouvent déjà eux-mêmes dans cette catégorie. Dans les pays plus égalitaires, en revanche, les chances de s'élever dans la société sont considérablement plus fortes.

- C. *La répartition inégale des revenus n'est peut-être pas juste, mais elle correspond à la productivité marginale d'un travailleur. La raison pour laquelle une personne gagne plus qu'une autre est que son travail présente une valeur ajoutée supérieure pour le bénéfice de la société. La disparité croissante des niveaux de qualification explique la montée des inégalités.*

La complexité de l'environnement de travail actuel fait qu'il est impossible, concrètement, de mesurer la productivité marginale individuelle. Dans le cas des chefs d'entreprise dont les revenus réels ont explosé ces dernières années, la théorie de la productivité marginale ne semble pas pouvoir expliquer cette évolution: il est peu probable qu'un chef d'entreprise soit beaucoup plus productif s'il gagne 10 millions que s'il gagne 5 millions par an. Selon cette théorie, le revenu avant impôt devrait correspondre au taux de productivité marginale quel que soit le taux de l'impôt. En réalité, comme l'ont montré Piketty et Saez (2012), les plus hauts revenus augmentent lorsque les taux d'imposition des tranches supérieures de revenus sont faibles, cette situation incitant les chefs d'entreprises à négocier des hausses de leurs rémunérations. Par ailleurs, aucune augmentation de la productivité supérieure à la moyenne n'est associée à ces hausses des rémunérations. Selon Piketty et Saez (2012) ou Stiglitz (2012), le niveau des plus hautes rémunérations est davantage lié au pouvoir de négociation d'une élite dirigeante désireuse de se constituer des rentes et bien placée pour le faire qu'à de quelconques critères économiques objectifs.

- D. *L'inégalité, aussi injuste et indésirable soit-elle, est indispensable pour pousser les plus talentueux à donner le meilleur d'eux-mêmes.*

La croissance de la productivité, mesure ultime de l'innovation et de l'esprit d'entreprise, est aujourd'hui plus faible que dans les années 1950 à 1980 où les plus hauts salaires étaient largement inférieurs à ce qu'ils sont maintenant, tant en termes absolus que relatifs. Les véritables innovateurs et entrepreneurs semblent être largement mus par des motivations inhérentes à leur activité, celle liée à la possibilité de gagner plus, au-delà d'un certain niveau, devenant marginale. Est-ce que Bill Gates aurait renoncé à développer Microsoft s'il n'avait gagné que 5 milliards au lieu de 50? La richesse dépassant un certain niveau étant plus une affaire de statut, il est probable qu'une réduction généralisée des revenus les plus hauts réduirait les dimensions des demeures ou des yachts fastueux, mais n'aurait guère d'impact sur la motivation. Keynes tenait, en 1936, les propos suivants: "*Il existe des activités humaines utiles qui, pour porter tous leurs fruits, exigent l'aiguillon du lucre et le cadre de la propriété privée (...). Mais, pour stimuler ces activités et pour satisfaire ces penchants, il n'est pas nécessaire que la partie se joue avec un taux aussi élevé qu'aujourd'hui. Des taux beaucoup plus bas seraient tout aussi efficaces dès l'instant que les joueurs y seraient habitués*" (Keynes 1936, pp. 370-371).

E. *L'inégalité est inévitable en raison des écarts créés par la mondialisation et l'évolution technologique. Ces facteurs objectifs ne sont pas du ressort du politique et il n'y a pas d'autre solution que de s'y adapter.*

La grande diversité des systèmes capitalistes montre toutefois que les pays adoptent des stratégies et des méthodes différentes pour s'intégrer dans l'économie mondiale. En outre, la mondialisation n'est pas en elle-même un processus inévitable de développement du marché, mais le fruit de politiques visant à déplacer le pouvoir de décision de la sphère politique vers la sphère du marché. En transférant les décisions concernant les politiques à suivre à des organismes internationaux comme l'Organisation mondiale du commerce (OMC), le FMI ou l'Union européenne, on sape le pouvoir de décision national, là où l'influence démocratique de la population est plus forte, et les responsables politiques nationaux sont contraints de soumettre leurs choix aux forces du marché mondial. Cette tendance va à l'encontre de l'idée qu'avaient de la mondialisation les fondateurs de l'Organisation internationale du travail (OIT). Au lieu de mettre toujours plus sous pression la législation protectrice, l'OIT a une conception de la normalisation qui consiste à limiter les possibilités des pays d'abaisser les normes du travail et à créer un socle commun pour tous.

7. LA VOIE A SUIVRE: UTILISER LES MOYENS D'ACTION EXISTANTS ET CONQUERIR DE NOUVELLES MARGES DE MANOEUVRE

"S'il existe une loi présidant à la distribution des revenus entre les classes, elle reste encore à découvrir" (Robinson [1942] 1966).

La réduction des inégalités est bonne pour les sociétés en général, mais elle n'est pas un scénario gagnant pour tous. Les perdants potentiels d'une plus grande équité sont souvent les plus puissants de la société. Une répartition plus juste doit être accompagnée par des mesures en faveur des plus pauvres, une limitation des revenus, du pouvoir et du patrimoine des plus riches et l'élargissement de la catégorie des revenus moyens par un développement des emplois formels réguliers, par des politiques d'intéressement aux gains de productivité, des systèmes de sécurité sociale inclusifs, un enseignement public de qualité gratuit et des services publics universels. La plupart de ces politiques doivent être instaurées au niveau national, mais un engagement universel de poursuivre ces objectifs contribuerait à créer un climat de confiance mutuel garantissant que les bonnes mesures ne seront pas attaquées par des stratégies de "chacun pour soi". Les normes de l'OIT contiennent des indications utiles pour coordonner les politiques du travail et les politiques sociales visant à assurer une répartition plus juste.

7.1 Des mesures pour faire progresser plus rapidement les revenus les plus faibles

- ***Le droit de se syndiquer: "Nous sommes pauvres, mais tellement nombreux" (Bhatt 2005)***

S'il n'y a pas de pressions de la base, il est rare que les politiques soient infléchies en faveur des pauvres. Leur adhésion à des syndicats et à d'autres organisations collectives est un pas important pour faire entendre leur voix et être représentés, et leur permettre d'exercer leur droit fondamental à la liberté syndicale (voir la convention (n° 87) sur la liberté syndicale et la protection du droit syndical, 1948).

- ***Un taux élevé d'emploi et des emplois de qualité***

Le plein emploi est une exception dans l'histoire du capitalisme. Le taux de chômage a des effets directs sur l'inégalité car les chômeurs tendent à être plus pauvres, et des effets indirects car il fait baisser les salaires de ceux qui ont un emploi. Les investissements et les emplois publics ont pour fonction à la fois de stabiliser l'emploi et de fournir les biens et les services nécessaires dans des conditions d'égalité. Dans les pays où le chômage est élevé et les capacités sous-utilisées, l'argument keynésien en faveur des investissements publics est imparable. Par ailleurs, mettre un terme à la dégradation de l'environnement planétaire ne se fera pas sans des investissements publics politiquement dirigés (voir la convention (n°122) sur la politique de l'emploi, 1964).

- ***Un revenu minimum***

En comprimant la partie inférieure de la structure salariale par l'instauration d'un salaire minimum garantissant un revenu de base, comme cela est suggéré dans la Constitution de l'OIT et dans la convention (n° 131) sur la fixation des salaires minima, 1970, on s'assure que les entreprises ne se servent pas de la compression des salaires pour faire face à la concurrence et que celles qui, en raison de leur improductivité, n'ont d'autre moyen pour survivre que l'exploitation indue de la main d'œuvre laissent la place à des entreprises plus efficaces. Cela changera aussi la structure des salaires, puisque les salaires réels de ceux qui gagnent le moins augmenteront du fait du relèvement de leurs salaires, tandis que les salaires réels des autres travailleurs qui consomment les biens et services produits par les premiers diminueront.

- ***Des minima sociaux de protection financés par la solidarité***

La garantie de revenus et de services de santé pour tous par l'État providence s'est avérée être un moyen de protection efficace contre la pauvreté. L'instauration de minima sociaux de protection universels préconisée dans la recommandation n° 202 de l'OIT sur les socles de protection sociale, 2012, constituerait une première étape vers un

système de sécurité sociale pour tous en offrant une sécurité de base, et une mesure indispensable pour éviter l'extrême pauvreté et pour que les pauvres ne soient pas totalement dépendants du marché pour leur moyens de subsistance.

- ***Un accès universel aux services publics et aux infrastructures***

L'accès gratuit ou à des prix abordables pour tous à des services publics de qualité tels que les services à l'enfance, l'enseignement, la médecine de base, la prise en charge des personnes âgées, les transports publics, les services d'intérêt collectif, le logement social, etc. constitue un salaire social et égalise les chances. C'est sur les ménages les plus pauvres que ces services font le plus l'effet d'un revenu, et ils permettent aux femmes d'aller sur le marché du travail, améliorant ainsi les perspectives de mobilité sociale de la génération suivante.

- ***Une réforme agraire***

La concentration de la propriété terrienne entre les mains de grands groupes agroindustriels ou d'élites féodales traditionnelles condamne de nombreuses familles rurales sans terre à vivre dans la pauvreté. Les réformes agraires transférant la terre agricole à des familles rurales qui en sont souvent privées sont essentielles pour améliorer les possibilités de la population des régions rurales d'avoir des moyens de subsistance durables.

7.2 Des mesures pour limiter la croissance des hauts revenus

- Imposition progressive des revenus, de la fortune, des plus-values et de la transmission du patrimoine.
- Réduction de la taille du secteur financier et séparation des activités commerciales des banques et de leurs activités d'investissement. Création d'un secteur bien réglementé de banques publiques et de banques d'épargne jouant le rôle de service public financier.
- Lier les plus hautes rémunérations d'une entreprise aux plus basses. La rémunération d'un PDG ne doit pas excéder un facteur raisonnable de ce que gagne le salarié le moins payé (le facteur 12 est proposé par référendum en Suisse). Lorsque ces plafonds sont atteints, les dirigeants de l'entreprise ne peuvent continuer d'accroître leur rémunération sans augmenter en même temps celle des salariés les moins rémunérés de l'entreprise.
- Relèvement automatique du taux d'imposition marginal suivant la progression de l'inégalité des revenus avant impôt. Le lauréat du prix Nobel 2012, Robert Shiller, a calculé que si une telle disposition "a *vait été inscrite dans la législation en 1979, ce qui aurait gelé les inégalités de revenus après impôt au niveau d'alors, le taux d'imposition marginal applicable aux hauts revenus aurait atteint des niveaux extraordinairement élevés dépassant 75 pour cent*".

- *Fermeture des paradis fiscaux et coordination des mesures de lutte contre les prix de transfert et autres systèmes d'évasion fiscale utilisés par les sociétés multinationales et les particuliers fortunés.*

7.3 Des mesures pour renforcer et élargir la catégorie des revenus moyens

- ***Une politique des salaires et de l'emploi favorisant la productivité***

Un dispositif de réglementation favorisant les relations de travail stables et donnant la préférence à la flexibilité à l'intérieur des entreprises plutôt qu'à la volatilité de l'emploi qui caractérise les marchés du travail non protégés s'impose. Une étude de Kleinknecht *et al.* (2013) montre que la stabilité de l'emploi donne de bien meilleurs résultats en termes de productivité que les marchés caractérisés par les emplois flexibles, précaires et informels (voir la convention (n° 122) sur la politique de l'emploi, 1964)

- ***La promotion et l'extension de la négociation collective***

Un système de conventions collectives généralisées est l'un des plus sûrs moyens d'atteindre l'égalité. En effet, la négociation est inversement corrélée à l'inégalité des salaires et, qui plus est, la négociation collective au niveau sectoriel et national est plus efficace pour ce qui est des objectifs d'égalité que lorsqu'elle est menée à un niveau décentralisé. Des dispositions légales doivent être mises en place pour mettre un terme aux offensives des employeurs pour empêcher les salariés de créer des syndicats ou d'adhérer aux syndicats. La législation doit créer des mécanismes pour étendre les accords des conventions collectives, notamment aux salariés des PME, afin de soustraire la main d'œuvre à la concurrence et d'obliger les entreprises à y faire face par l'amélioration de la qualité et de la productivité, plutôt que par la compression des salaires (voir les conventions (n°98) sur le droit d'organisation et de négociation collective, 1949, (n° 151) sur les relations de travail dans la fonction publique, 1978, et (n° 154) sur la négociation collective, 1981).

- ***La réduction des formes d'emploi précaires***

L'externalisation, le travail intérimaire, les contrats à durée déterminée ou la sous-traitance sont des méthodes qui portent atteinte aux conventions collectives et aux droits individuels des travailleurs. Ils ne sont pas une nécessité économique pour le développement mais des instruments agressifs servant à créer un secteur de bas salaires. La protection contre les licenciements injustifiés, la pleine reconnaissance légale de toute relation d'emploi *de facto*, l'égalité des droits des travailleurs à temps partiel et l'instauration de limites claires à l'emploi de personnel temporaire et aux relations d'emploi triangulaires sont les mesures à mettre en œuvre pour mettre un terme aux multiples abus de pouvoir des employeurs à l'égard de la main d'œuvre (voir les conventions (n°

158) sur le licenciement, 1982, et (n° 175) sur le travail à temps partiel, 1994, et la recommandation (n° 198) sur la relation de travail, 2006).

- ***Des politiques en matière de marchés publics, des crédits d'investissements publics préférentiels***

Les pouvoirs publics se doivent d'être des employeurs exemplaires et d'utiliser leurs prérogatives de pourvoyeurs de subventions et de crédits pour garantir des rémunérations et des conditions de travail justes (voir la convention (n° 94) sur les clauses de travail (contrats publics), 1949).

- ***La non-discrimination***

Un salaire égal pour un travail égal, ainsi que l'absence de discrimination et l'égalité de droits pour les travailleurs migrants sont les mesures à prendre afin de resserrer les écarts de salaire liés à la discrimination (voir les conventions (n° 101) sur les congés payés (agriculture), 1952, (n° 111) concernant la discrimination (emploi et profession), 1958, et (n° 97) sur les travailleurs migrants (révisée), 1949).

- ***Des systèmes de sécurité sociale étendus***

Il faut que les systèmes de sécurité sociale procurent aux assurés de la sécurité et une stabilité suffisante des revenus. Des systèmes développés sont indispensables à toute société inclusive quel que soit le niveau de développement (voir la convention (n° 102) concernant la sécurité sociale (norme minimum), 1952).

- ***La démocratie économique et l'autonomisation***

La leçon fondamentale que nous ont enseignée la crise et le comportement des entreprises à l'ère de la mondialisation est qu'il nous faut explorer de nouvelles manières d'organiser la production pour faire en sorte qu'elle soit plus au service des travailleurs et de leurs communautés. Les travailleurs peuvent tirer parti du pouvoir que leur donnent leurs connaissances et leur capital (leur épargne) pour faire l'économie d'un système de plus en plus irresponsable, dispendieux et inéquitable. Le cas de Mondragon au Pays basque montre que c'est à la fois possible et durable. Les coopératives du groupe Mondragon sont plus productives et deux fois plus rentables que les autres entreprises espagnoles, alors que la différence entre le salaire des cadres et celui des ouvriers les moins payés est de un à cinq. Il faut militer activement pour la mise en place d'un environnement économique qui facilite la reprise des entreprises par les travailleurs et l'accès au capital (voir la recommandation (n°193) sur la promotion des coopératives, 2002).

- ***L'accès universel à des services publics de qualité***

Les services publics dans les domaines de la santé, de l'éducation, des transports et autres doivent être suffisamment attrayants pour retenir la clientèle des classes moyennes supérieures.

- ***Le développement urbain pour tous***

Il faut des politiques d'aménagement urbain qui rendent dissuasif le coût du logement basé sur la ségrégation et peu attrayantes les formules de logement privées.

8. DES PROPOSITIONS DE MESURES AUX SOLUTIONS

Dans l'ensemble, les mesures suggérées dans ce qui précède ont été mises en pratique pendant la longue période de redressement des pays industrialisés après la guerre sans qu'elles aient eu d'effets négatifs sur l'emploi, la croissance ou l'inflation, bien au contraire.

Toutefois, dans le contexte d'ouverture actuelle de l'économie, la situation se complique et les politiques envisageables au niveau national sont plus limitées. La mobilité transfrontière des capitaux et la libéralisation du commerce offrent des possibilités de se soustraire plus facilement aux réglementations nationales. Dans le nouveau contexte de mondialisation des entreprises, les pressions se multiplient pour que la déréglementation s'accélère, en particulier dans les institutions du marché du travail. La Grande récession sert de prétexte pour une offensive encore plus radicale sur les réglementations et les institutions de protection.

Le défi de s'attaquer aux inégalités appelle une riposte généralisée à tous les niveaux. Des actions doivent pour cela être menées aux niveaux national et international. Dans l'idéal, elles devraient être coordonnées et complémentaires, mais le mieux étant parfois l'ennemi du bien, il peut être préférable d'appliquer une stratégie pas à pas plutôt que de suivre un grand dessein plus ambitieux.

Lorsque la mise en place de solutions globales s'avère difficile, la réussite des politiques de défense et de renforcement des institutions du marché du travail d'un pays permet parfois à d'autres pays d'élargir leur marge de manœuvre. Le principe des normes de l'OIT consiste à créer des situations globalement gagnantes pour tous dans lesquelles la ratification et l'application de normes de travail permet à tous les gouvernements d'améliorer non seulement les conditions de travail sur leur propre territoire mais aussi la marge de manœuvre des autres. Cette philosophie est à l'opposé de celle de l'OMC, puisque chaque série de libéralisation du commerce réduit la marge de manœuvre pour la prise de décisions dans le cadre de la démocratie nationale.

Il est capital que les institutions du marché du travail et les politiques sociales restent les domaines de compétence essentiels des syndicats, mais elles doivent être encadrées par un ensemble plus vaste de politiques visant à enrayer la montée des inégalités. Il s'agit, en particulier, de réduire l'hypertrophie dangereuse du secteur financier et de lutter contre la fraude et l'évasion fiscale pratiquées par les sociétés mondialisées et les particuliers. Selon le Président de la

Commission européenne, M. Barroso, l'évasion fiscale coûte aux États membres de l'Union européenne 1 billion d'euros (BBC 2013), soit le double du déficit budgétaire annuel de *l'ensemble* des États membres de l'Union. Oxfam (2013) estime que les pays en développement perdent chaque année entre 100 et 160 milliards de dollars du fait des stratégies d'évasion fiscale des multinationales.

Les sondages d'opinion réalisés dans de nombreux pays et le sondage mondial de la CSI (2013) confirment que la majorité est favorable à une meilleure protection sociale, aux investissements publics dans les infrastructures, l'éducation et les technologies respectueuses de l'environnement, à une plus grande équité, à une législation de protection des travailleurs et à des mesures radicales contre les pratiques d'évasion fiscale des sociétés multinationales. Or ces souhaits de la majorité n'apparaissent pas dans les politiques menées par les gouvernements.

Les régimes qui ne respectent pas et n'appliquent pas les idées et les aspirations des peuples montrent ainsi leur faille et ne sont pas viables. Il est dangereux et de courte vue de transférer le pouvoir de décision à des institutions technocratiques nationales ou internationales qui n'ont pas de légitimité démocratique. La démocratie ne fonctionne pas si le peuple (Demos) s'entend dire que tous les enjeux cruciaux se décident ailleurs. Soustraire les sociétés à l'influence dévorante du grand capital appelle des changements radicaux pour accroître l'égalité et l'inclusion sociale. Les arguments dans le sens d'un tel changement de cap sont irréfutables, mais il faudra mobiliser de vastes alliances en faveur du changement pour venir à bout des intérêts en place. Dans des sociétés de plus en plus diverses, créer et maintenir un mouvement unificateur au sein des États nations et franchissant les frontières représente un défi énorme. Comment constituer de telles alliances et comment faire des organisations syndicales la clef de voûte d'une coalition pour la justice et l'inclusion, tel sera le sujet des travaux de ce colloque de l'ACTRAV.

Les questions qui suivent sont proposées pour faciliter les discussions:

- Quelles politiques sociales et économiques offrent des solutions contre le renforcement des inégalités et l'enchaînement des crises qui caractérisent le régime actuel de la mondialisation?
- Y a-t-il des exemples réussis et applicables de politiques salariales et sociales permettant de réduire les inégalités?
- Comment reconquérir des marges de manœuvre nationales pour mener des politiques de réforme progressistes, compte tenu des contraintes imposées dans le contexte de la mondialisation néolibérale?
- Y a-t-il des exemples réussis de mobilisation syndicale et d'alliances pour contrecarrer les réglementations néolibérales et l'irresponsabilité des entreprises aux niveaux national et international?
- Quel rôle peuvent jouer les normes de l'OIT et les orientations fournies par l'Organisation concernant les actions à mener pour réduire les inégalités?

BIBLIOGRAPHIE

ACTRAV. 2011. *Du travail précaire au travail décent. Politiques et réglementations visant à lutter contre le travail précaire*. Organisation internationale du travail, Genève. Consulté à l'adresse: (http://www.ilo.org/actrav/info/WCMS_164287/lang--fr/index.htm) [20 novembre 2013].

Anton, E. 2013. *Worlds Most Expensive Yachts 2013*. Ealuxe: Luxury and Fine Living. Consulté à l'adresse: (<http://www.ealuxe.com/worlds-most-expensive-yachts-2013>) [20 octobre 2013].

Atkinson, B.; Piketty, T.; Saez, E. 2011. Top Incomes in the Long Run of History. *Journal of Economic Literature* 49(1), pp. 3–71. Consulté à l'adresse: http://piketty.pse.ens.fr/fichiers/public/AtkinsonPikettySaez2011_20110913.pdf [20 octobre 2013].

Banque mondiale. 2011. *Growth and Inequality*. Consulté à l'adresse <http://go.worldbank.org/AKKLH75ES0> [20 octobre 2013].

Banque mondiale. 2012. *De nouvelles estimations font apparaître une chute de l'extrême pauvreté sur 2005-2010*. Consulté à l'adresse: (<http://econ.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/EXTDEC/0,,contentMDK:23152654~pagePK:64165401~piPK:64165026~theSitePK:469372,00.html>) [20 octobre 2013].

BBC, 2013. *EU tax: Barroso urges full automatic exchange of data*. 21 May 2009. Consulté à l'adresse: <http://www.bbc.co.uk/news/world-europe-22599324> [20 octobre 2013].

Bhatt, E. 2005. *We Are Poor but So Many: The Story of Self-Employed Women in India*. Chicago: Oxford University Press.

Bernard, G. 2009. *Célébration du 60^e anniversaire de la convention n° 98: Le droit d'organisation et de négociation collective au XXI^e siècle*. Bureau des activités pour les travailleurs, Organisation internationale du travail (BIT). Consulté à l'adresse (http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_dialogue/---actrav/documents/meetingdocument/wcms_213322.pdf) [20 octobre 2013].

Berg, A. et Ostry, J., 2011. *Inequality and Unsustainable Growth: Two Sides of the Same Coin?* IMF staff discussion note, SDN/11/08. Consulté à l'adresse: <http://www.imf.org/external/pubs/ft/sdn/2011/sdn1108.pdf> [20 octobre 2013].

Bevere, L.; Enz, R.; Melhorn, J.; Tamura, T. 2012. *Catastrophes naturelles et techniques en 2011: des dommages historiques suite à des séismes et des inondations record*. Swiss Re, sigma, n° 2/2012. Consulté à l'adresse: http://media.swissre.com/documents/sigma2_2012_fr.pdf [20 novembre 2013].

Bureau international du travail (BIT). 2013. *Rapport mondial sur les salaires 2012/13. Salaires et croissance équitable*. Genève. Consulté à l'adresse: (http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/---publ/documents/publication/wcms_213108.pdf) [20 octobre 2013].

Confédération syndicale internationale (CSI). 2013. *Sondage d'opinion mondial 2013 de la CSI – Perspectives économiques et sociales*. Consulté à l'adresse: <http://www.ituc-csi.org/sondage-d-opinion-mondial-2013-de-13663> [20 novembre 2013].

El Nasser, H., 2002. *Gated communities more popular, and not just for the rich*. USA Today, 16 décembre 2002. Consulté à l'adresse: http://usatoday30.usatoday.com/news/nation/2002-12-15-gated-usat_x.htm [20 octobre 2013].

Fadda, S. et Tridico, P., 2013. *Financial Crisis, Labour Markets and Institutions*. Londres: Routledge.

Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF). 2007. *La pauvreté des enfants en perspective: Vue d'ensemble du bien-être des enfants dans les pays riches*. Bilan Innocenti 7, Florence, Centre de recherche Innocenti de l'UNICEF. Consulté à l'adresse: http://www.unicef-irc.org/publications/pdf/rc7_fre.pdf [20 octobre 2013].

Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF). 2011. *Objectifs du millénaire pour le développement. 4. Réduire la mortalité infantile*. Consulté à l'adresse: <http://www.unicef.org/french/mdg/childmortality.html> [20 octobre 2013].

Fosu, A. K. 2011. *Growth, Inequality, and Poverty Reduction in Developing Countries Recent Global Evidence*. UNU-WIDER, WIDER Working Paper No. 2011/01. Consulté à l'adresse: (http://www.wider.unu.edu/publications/working-papers/2011/en_GB/wp2011-001/) [4 November 2013].

Gouvernement d'Afrique du Sud. 2012. *ECC Private Security Sector Report 2012*. Ministry of labour. Consulté à l'adresse (<http://www.labour.gov.za/DOL/downloads/documents/useful-documents/basic-conditions-of-employment/eccprivatesecurityreport2012.doc>) [20 octobre 2013].

Herr, H. et Ruoff, B. 2013. *Wage Dispersion – Empirical Developments, Explanation, and Reform Options*. Document présenté à l'atelier "Combating Inequality", Mumbai, Tata Institute of Social Sciences, 30 septembre – 2 octobre, 2013.

International Centre for Prison Studies. 2013. *Entire world - Prison Population Rates per 100,000 of the national population*. Consulté à l'adresse: (http://www.prisonstudies.org/info/worldbrief/wpb_stats.php?area=all&category=wb_poprate) [20 octobre 2013].

Jäntti, M. et al. 2006. *American Exceptionalism in a New Light: A Comparison of Intergenerational Earnings Mobility in the Nordic Countries, the United Kingdom and the United States*. Institute for the Study of Labour, IZA Discussion Paper No. 1938. Consulté à l'adresse: <http://ftp.iza.org/dp1938.pdf> [20 octobre 2013].

Keynes, M. 1936. *The General Theory of Employment, Interest, and Money*. London: Macmillan Cambridge University Press. Traduction française: *Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie*, Éditions Payot.

Kleinknecht et al. 2013. Labour market rigidities can be useful. A Schumpeterian view, in *Financial Crisis, Labour Markets and Institutions*, sous la direction de Fadda, S. et Tridico. Londres: Routledge.

Milanovic, B. 2012. *Global Income Inequality by the Numbers: in History and Now. An overview*. Banque mondiale, Policy Research Working Paper Series No. 6259. Consulté à l'adresse: (http://www-wds.worldbank.org/external/default/WDSContentServer/IW3P/IB/2012/11/06/000158349_20121106085546/Rendered/PDF/wps6259.pdf) [2 novembre 2013].

Milanovic, B. 2013. *The Inequality Possibility. Frontier Extensions and New Applications*. Banque mondiale, Policy Research Working Paper Series No. 62596449. Consulté à l'adresse: <http://elibrary.worldbank.org/doi/book/10.1596/1813-9450-6449> [2 novembre 2013]].

Ortiz, I. et Cummins, M. 2011. *L'inégalité mondiale: la répartition des revenus dans 141 pays*. UNICEF, Politique sociale et économique, document de travail. Consulté à l'adresse: http://www.unicef.org/socialpolicy/files/L_Inegalite_Mondiale%281%29.pdf

O'Sullivan, M. et Kersley, R. 2012. *Tendances: la pyramide mondiale des richesses*. (<https://www.credit-suisse.com/ch/fr/news-and-expertise/news/economy/global-trends/article.html/article/pwp/news-and-expertise/2012/10/fr/the-global-wealth-pyramid.html>) [20 octobre 2013].

Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). 2013. Inégalité des revenus, dans *Panorama des statistiques de l'OCDE 2013*, Économie, environnement et société, Publications de l'OCDE. Consulté à l'adresse: (http://www.oecd-ilibrary.org/economics/panorama-des-statistiques-de-l-ocde-2013/inegalite-des-revenus_factbook-2013-25-fr) [20 octobre 2013].

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). 2013. *La faim recule dans le monde, mais 842 millions de personnes souffrent encore de faim chronique*. Nouvelles, 1^{er} octobre 2013. Consulté à l'adresse: <http://www.fao.org/news/story/en/item/198105/> [20 novembre 2013].

Organisation mondiale de la santé (OMS). 2013. *Un soin propre est un soin plus sûr. Campagne mondiale pour l'hygiène des mains*. Consulté à l'adresse: http://www.who.int/gpsc/country_work/fr/ [20 octobre 2013].

Oxfam. 2013. *Tax evasion damaging poor country economies*. Communiqué de presse, 1^{er} septembre 2013. Consulté à l'adresse: (<http://www.oxfam.org/en/pressroom/pressrelease/2013-09-01/tax-evasion-damaging-poor-country-economies>) [20 octobre 2013].

Palma, J.G. 2011. *Homogeneous middles vs. heterogeneous tails, and the end of the 'Inverted-U': the share of the rich is what it's all about*. Cambridge Working Papers in Economics (CWPE) No. 1111. Consulté à l'adresse <http://www.econ.cam.ac.uk/dae/repec/cam/pdf/cwpe1111.pdf> [20 octobre 2013].

Perinelli, B. et Baker, V.A. 2011. *The Gender Gap. A comparative analysis of wages in times of recession*. Wage Indicator, Quarterly report. Consulté à l'adresse (<http://www.wageindicator.org/main/documents/publicationslist/publications-2011/The-Gender-Gap-WageIndicator-Report-01-2011.pdf>) [20 octobre 2013].

Piketty, T. et Saez, E. 2012. Top Incomes and the Great Recession: Recent Evolutions and Policy Implications . *IMF Economic Review*, 61(3), pp. 456-478. Consulté à l'adresse: <http://piketty.pse.ens.fr/files/PikettySaezIMF2013.pdf> [20 octobre 2013].

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). 2007. *Chocs climatiques: risques et vulnérabilité dans un monde marqué par l'inégalité*. Consulté à l'adresse: http://hdr.undp.org/en/media/HDR_20072008_FR_Chapter23.pdf [20 octobre 2013].

Reich, R. 2012. *Beyond Outrage: Expanded Edition: What has gone wrong with our economy and our democracy, and how to fix it*. New York, Vintage.

Robinson, J. [1942] 1966. *An Essay on Marxian Economics*. 2^e édition, Londres et Basingstoke, Macmillan. Consulté à l'adresse <http://digamo.free.fr/robimarx.pdf> [20 octobre 2013].

Shiller, R. 2012. *Don't Resent the Rich; Fix the Tax Code (Part 3)*. Bloomberg, 7 mars 2012. Consulté à l'adresse: (<http://www.bloomberg.com/news/2012-03-07/don-t-resent-the-rich-fix-the-tax-code-part-3-robert-shiller.html>) [20 octobre 2013].

Stiglitz, J. 2012. The 1 Percent's Problem. *Vanity Fair*, 31 mai 2012. Consulté à l'adresse: (<http://www.vanityfair.com/politics/2012/05/joseph-stiglitz-the-price-on-inequality>) [20 octobre 2013].

Stiglitz, J. 2011. Of the 1%, by the 1%, for the 1%. *Vanity Fair*, mai 2011, <http://www.vanityfair.com/society/features/2011/05/top-one-percent-201105> [20 octobre 2013].

The Equality Trust. 2013. *Why more equality? Health and Social Problems are worse in more unequal countries*. Figure 13. Consulté à l'adresse: <http://www.equalitytrust.org.uk/research> [20 octobre 2013].

Wilkinson, R. et Pickett, K. 2010. *The spirit level. Why equality is better for everyone*. Londres, Penguin.

Winship, S. 2011. *Mobility Impaired*. Brookings, Series: Social Genome Project Research, No. 21. Consulté à l'adresse: (<http://www.brookings.edu/research/articles/2011/11/09-economic-mobility-winship>) [20 octobre 2013].